

WALH' INFOS

NUMERO 10 - SEPTEMBRE 2021

- INONDATIONS -
- ESTIVALES DE WALHAIN -
- FÊTE DES JEUNES -

Sommaire



EDITEUR RESPONSABLE : COLLÈGE COMMUNAL
PLACE COMMUNALE, 1 À 1457 WALHAIN
010/65.56.56 - INFO@WALHAIN.BE - WWW.WALHAIN.BE



AVIS À LA POPULATION

- 04 Estivales de Walhain
- 05 Jubilaires

CONSEIL COMMUNAL

- 06 Échos du Conseil communal

PARTICIPATION CITOYENNE

- 08 Boîtes jaunes - Midis des aînés.es

TOURISME & PATRIMOINE

- 09 Balade TOTEMUS

SPORT & JEUNESSE

- 10 Reprise des sports et autres activités

CULTURE & LOISIRS

- 12 Les personnalités de nos villages

ENFANCE & EDUCATION

- 13 Fête des jeunes - Été solidaire

COHÉSION SOCIALE

- 14 Du nouveau pour les ALE
- 15 Viva for life - EPN

TRAVAUX

- 16 Travaux en cours

DOSSIER SPÉCIAL INONDATIONS

- 17 Bilan
- 18 Fonds des calamités naturelles
- 19 Plan d'actions

ENVIRONNEMENT

- 21 Nos oignons d'entre mots

22 AGENDA

RESTONS CONNECTÉS



Suivez-nous sur Facebook : facebook.com/CommuneWalhain
Abonnez-vous à notre newsletter : www.walhain.be/newsletter
Site internet : www.walhain.be

Chères Walhinoises, Chers Walhinois,

Dans notre précédent Walh'infos, je m'adressais à vous en pointant, notamment, une évolution importante de la situation sanitaire de notre pays. Il s'agissait alors de la réouverture des terrasses. Ce fut une véritable bouffée d'oxygène tant pour tout un secteur économique particulièrement touché par cette crise que nous vivons depuis maintenant un an et demi, que pour tous les citoyens qui avaient tant besoin de cette évolution positive majeure. Nous avons en effet, toutes et tous, besoin de ce signal qui nous a permis, petit à petit, de renouer avec les contacts, les échanges et l'ouverture aux autres.

Cette évolution est essentielle pour notre développement, pour notre épanouissement tant personnel qu'en communauté.

A Walhain, nous avons pu compter sur le dynamisme de nos associations, de nos clubs sportifs, de nos indépendants, de nos commerçants et producteurs locaux pour donner un coup d'accélérateur majeur à la reprise de nos activités. Ce dynamisme, cette motivation, nous les avons retrouvés, entre autres, au cœur de nos Estivales. A travers cette nouvelle édition, malgré une météo plus que maussade, les différents acteurs impliqués ont réussi à proposer une multitude d'activités, très variées, pour tous les goûts et tous les âges.

Cet été a malheureusement été également profondément marqué par les inondations des mois de juin et juillet. Notre commune n'a en effet pas été épargnée par les événements climatiques qui ont frappé une grande majorité des communes wallonnes. Bien entendu, d'autres communes ont été touchées de manière bien plus importante que nous, devant faire face à des situations particulièrement dramatiques pour une grande partie de leurs habitants et déplorant, pour plusieurs familles, la perte d'êtres chers.

A Walhain, nous avons connu, en deux mois, plus de dix épisodes de pluies intenses provoquant coulées de boue et inondations à plusieurs reprises dans de nombreuses rues de nos villages. Au total, plus de 720 habitations ont été touchées cet été. Ces événements ont causé, bien sûr, de nombreux dégâts matériels qui prendront du temps à être réparés, mais ces événements ont également causé de nombreux dégâts psychologiques, qui pèsent au quotidien sur la vie des citoyens concernés, et qui mettront longtemps à s'effacer.

Face à ces phénomènes climatiques qui peuvent être jugés d'exceptionnels lorsque l'on se tourne vers le passé, mais qui, lorsque l'on se projette vers l'avenir, pourraient, malheureusement, se reproduire de manière plus fréquente, nous devons agir afin d'en réduire les risques et les impacts. Nous devons agir tous ensemble ! Un plan d'actions concret et évolutif, qui sera présenté lors du Conseil communal de ce 28 septembre, sera mis en œuvre de manière volontaire et déterminée.

Ces événements ont aussi été marqués par un magnifique élan de solidarité au sein de nos rues, de nos quartiers, de nos villages et même au-delà. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les femmes et tous les hommes qui n'ont pas hésité à apporter leur soutien, chacun à sa manière, pour aider les victimes de ces inondations. Cette formidable solidarité a constitué un soutien majeur aux habitants sinistrés, permettant de créer, de développer et de consolider le lien social qui nous unit, permettant de renforcer la cohésion au sein de nos villages.

Merci à toutes et à tous !

Pour le Collège communal,
Xavier Dubois
Bourgmestre



Avis à la population



ESTIVALES DE WALHAIN

De l'évasion pour tous !

Musique, cinéma, danse, exposition et arts de rue, activités sportives et méditatives, ateliers et activités famille, afterworks et rendez-vous avec les entrepreneurs et indépendants de Walhain, mise en valeur de produits locaux ou régionaux, balades et découvertes du Château, de son histoire et de son chantier, week-end médiéval, mini-festivals...

Malgré une météo plus que maussade, cette deuxième édition des Estivales de Walhain, organisée avec le soutien de l'opération « Place aux Artistes » de la Province du Brabant wallon, a proposé à nouveau cette année de très nombreuses activités pour tous les goûts et pour tous les âges. Pour la plupart, ces moments se sont déroulés à l'extérieur, c'est la spécificité (et le risque) de l'opération « Place aux Artistes ».

Les Estivales, ce sont aussi les structures et le bar des « Rendez-vous du Château » et la présence de notre Office du Tourisme sur le site du Château, dont les membres ont eu à cœur de faire découvrir les nouveaux livrets de balades, les cartes, plusieurs livrets patrimoine et la présentation de TOTEMUS, une chasse au trésor à la découverte de l'entité et sa région (plus d'informations en page 9 et sur www.walhain.be via la recherche « Visit Walhain » ou l'application smartphone « Walhain en poche »).

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite des Estivales 2021, la Province du Brabant wallon avec son opération « Place aux Artistes », le comité des Estivales, les Amis du Château qui assurent l'entretien du site toute l'année et dont la collaboration est précieuse, les associations et opérateurs touristiques, économiques et patrimoniaux, l'Office du Tourisme, les ouvriers communaux et les membres de l'Administration communale, les artistes qui acceptent de s'adapter à des conditions COVID-19 parfois contraignantes et bien sûr les riverains perturbés dans leur quiétude.



Reportage photos disponible sur notre site www.walhain.be. Photos : Ger Spendel.

Avis à la population

WALHAIN A FÊTÉ SES JUBILAIRES 2020

La situation sanitaire de l'année passée ne nous a pas permis d'organiser la traditionnelle réception dédiée aux couples fêtant leur 50, 60, 65 et 70 ans de mariage en 2020.

Malgré la visite du Collège communal en janvier 2021, à leur domicile, pour les féliciter et leur remettre leurs cadeaux, nous souhaitons les mettre à l'honneur en organisant un drink afin de passer un moment convivial ensemble sur les terrasses des « Rendez-vous du Château » lors des Estivales de Walhain.

Chaque couple jubilaire avait le loisir de venir accompagné de leurs proches. Ce moment festif fut l'occasion d'échanger, de se retrouver et de fêter à nouveau ces couples ayant parcouru un si long chemin ensemble.

La réception des couples jubilaires 2021 aura lieu le 15 octobre 2021.

Nous adressons à nouveau nos plus sincères félicitations à :

Noces de Platine – 70 ans

René Dujardin & Emma Lacroix

Noces de Palissandre – 65 ans

Pierre Noël & Anne-Marie Creton

Noces de Diamant – 60 ans

Marcel Grenier & Anne Lenom

Jean-Marie Lecouturier (†) & Lucienne Lefevre (†)

Léon Bournonville (†) & Rolande Manderlier

Pierre De Clerck & Bernadette Roisin

Werner Kleerbaut (†) & Godelieve Meeus

Aubert Malache & Yvonne Decelle

Noces d'Or – 50 ans

Paul Haubruge & Josiane Wanlin

Freddy Delmarcelle & Andrée Paenen

Jean Dusausoy & Eliane Campers

Michel Durant & Catheline Wanstein

Jacques Hermia & Marie Bussers

Willy Ravignot & Marie-Claire Janssens

Francis Defrenne & Evelyne Lefevre

Roland Jadouille & Annie Bossiroy

Jacques Delfosse & Monique Jonckers

Guibert Hairson & Danielle Simonet

Jean Szczesny & Irène Geysens

René Ostijn & Christiane Romain

Jacques Jaspert & Denise Rondas

Yves Van Brussel & Marie Ghesqueyre

Noël Barroit & Claudine Vandorpe

Jean-Paul Devroye & Gisèle Ravignot

Jean-Claude Rentmeesters & Marie-Claire Devillers

Patrice Deroubaix & Anne Noelanders

Michel Domange & Janine Pierret

Jean-Pierre Corlier & Anne-Marie Flahaut

Robert Demanet & Paulette Hof

Marcel Vandeloise & Liliane Grenier

José Bourguignon & Myriam Sonval

Michel Tonnus & Danielle Blot



Echos du Conseil communal

CONSEIL COMMUNAL DU 31 MAI 2021

- **Suivi du Plan Stratégique Transversal** : comme il s'y était engagé, avant la présentation annuelle des comptes communaux, le Collège communal a fait l'état des lieux du PST (outil de gouvernance pluriannuel reprenant les objectifs stratégiques fixés dans la déclaration de politique communale 2018-2024 ainsi que les projets et actions qui en découlent). Sur les 135 actions identifiées, 25 % ont été mises en œuvre, 65 % sont en cours et 10 % seront entamées ultérieurement. Cet état d'avancement est consultable sur le site internet de la Commune.
- **Compte du CPAS pour l'exercice 2020** : l'exercice propre 2020 se clôture par un boni de 72.266,37 € au service ordinaire et par un boni de 313.943,98 € au service extraordinaire.
- **Comptes communaux pour l'exercice 2020** : au service ordinaire, le résultat de l'exercice propre présente un solde à l'équilibre, à l'instar du résultat attendu lors de la 2ème modification du budget 2020. Cependant, ce résultat intègre une alimentation complémentaire de la provision pour faire face aux risques financiers liés à la crise de la COVID-19 à hauteur de 314.971,96 €. Sans cette alimentation complémentaire, le résultat à l'exercice propre présenterait un boni à due concurrence. Cette alimentation supplémentaire permet de porter la provision COVID-19 à un montant total de 685.259,13 €. Le résultat des exercices antérieurs présente un solde positif de 1.795.265,96 €. Tenant compte des prélèvements réalisés dont, notamment, un transfert de l'ordinaire vers l'extraordinaire de 1.150.000 €, le boni cumulé s'élève à 1.015.265,96 €.



Recettes ordinaires exercice propre	8.818.347,21 €
Dépenses ordinaires exercice propre	8.818.347,21 €
BONI exercice propre	0 €
BONI exercice propre hors provision	314.971,96 €
Recettes globalisées ordinaires	10.913.246,68 €
Dépenses globalisées ordinaires	9.117.980,72 €
Boni avant prélèvements	1.795.265,96 €
Prélèvements	-780.000,00 €
BONI général	1.015.265,96 €

- **Première modification budgétaire 2021** : modification nécessaire afin d'adapter les recettes et dépenses aux contraintes nouvelles de l'année. Cette modification est, à l'instar du budget initial, marquée par la prise en compte des différents impacts, en recettes comme en dépenses, de la crise sanitaire de la COVID-19. L'exercice propre présente un solde à l'équilibre. Cette modification intègre notamment la répartition des subventions communales aux associations reconnues pour l'exercice 2021 suivant les nouvelles règles d'octroi mises en place en 2019 : on distingue dorénavant des aides au fonctionnement (7640 €) et des aides ponctuelles (2121 €) liées à des projets ou événements portés par des associations reconnues. Précisons que certaines associations ne se retrouvent pas dans la liste votée à l'unanimité car elles font l'objet de conventions particulières liées à leur activité.
- **Extension et rénovation du Centre sportif** : un marché public relatif à une mission d'auteur de projets pour la rénovation et l'extension du Complexe sportif de Walhain a été lancé. Ce marché est estimé à 180.000 € HTVA et s'appuie sur une vaste enquête sur le sport lancée au mois d'août 2020 afin de mieux connaître les sports pratiqués par les Walhinois et les Walhinoises et d'évaluer la nécessité et l'ampleur d'un agrandissement du Centre sportif des Boscailles ; près de 300 personnes ont répondu au questionnaire sur leurs habitudes sportives et leurs attentes. Les résultats de cette enquête ont été analysés par le Conseil consultatif des Sports. Il en ressort que les besoins en matière sportive s'orientent moins vers la création de nouvelles infrastructures et davantage vers une extension de l'actuel Complexe sportif des Boscailles. Outre la rénovation/extension du Centre sportif, cette mission comprendra l'élaboration d'un schéma de configuration de l'ensemble du site des Boscailles afin de définir une vision à long terme et d'accueillir de nouveaux dispositifs permettant la pratique de nouvelles disciplines, tels que des terrains de padel et des modules extérieurs de musculation.



Echos du Conseil communal

Parmi les autres décisions votées à l'unanimité, mentionnons :

- La signature d'une **convention de partenariat entre la Commune de Walhain et la Maison du Tourisme du Brabant wallon** visant à une collaboration afin de professionnaliser l'accueil et contribuer aux trois actions du Programme stratégique transversal consistant à renforcer la visibilité de l'Office du Tourisme, labelliser la Commune « Bienvenue vélo » et créer une offre touristique cohérente.
- **L'adhésion de la Commune à l'Alliance de la Consigne** en faveur du projet de consigne sur les canettes et les bouteilles en plastique. Un thème qui est cher aux nombreux bénévoles et à nos ouvriers qui sont mobilisés quotidiennement contre les effets de cette délinquance environnementale

CONSEIL COMMUNAL DU 28 JUIN 2021

- **Travaux de réfection de voirie** : dans le cadre des travaux de voirie de cet été dans le quartier des Hayettes, le Conseil communal a voté la création d'une zone d'agglomération incluant les sections bâties des deux rues composant ce hameau, afin que la vitesse y soit limitée à 50 km/h ainsi que la création de 2 zones de stationnement limité dans la rue du Weya
- **Hangar communal** : le Conseil a aussi donné son feu vert à l'acquisition pour cause d'utilité publique d'un terrain agricole d'une superficie de 3 hectares 48 ares, sis Chemin de l'Aulnaie, considérant que la propriétaire avait notifié à la Commune la résiliation du bail oral relatif à ce bien sur lequel sont installés des terrains de football et le skate park. Cette parcelle devrait par ailleurs accueillir le futur hangar communal. Le coût d'acquisition de cette parcelle s'élève à un montant brut de 350.000 €.
- **Acquisition d'écrans interactifs pour les écoles communales** : en matière d'enseignement, le Conseil communal a voté un marché public de fournitures relatif à l'acquisition et l'installation d'écrans interactifs dans les classes primaires des trois implantations scolaires communales. La transformation numérique de la société est une réalité qui est appelée à s'amplifier et à laquelle l'enseignement doit s'adapter, tant pour outiller les citoyens des futures générations à évoluer et s'épanouir dans un environnement digital que pour développer de nouvelles méthodes éducatives dans la transmission des savoirs et l'acquisition des compétences. La transition numérique est également considérée comme une priorité par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le montant de ce marché est estimé à 42.350 € TVAC.



A noter aussi :

- Le renouvellement de la **convention entre la Commune de Walhain et le Complexe sportif de Blocry relative à la natation scolaire** pour l'année 2021-2022. Afin d'optimiser l'efficacité de l'apprentissage de la natation, la fréquentation de cette piscine par l'école communale est ciblée envers les enfants des classes de 3ème et 4ème primaires, dont l'âge est le plus adéquat à cet effet.
- L'adoption d'une **convention entre la Commune, l'Asbl Centre de Formation Sportive et le Football Club de Walhain** relative à la mise à disposition d'infrastructures pour l'organisation et l'animation d'activités sportives et culturelles au Complexe sportif des Boscailles. Ces activités permettront une nouvelle offre d'accueil des enfants le mercredi après-midi intégrant sport, culture et remédiation scolaire.
- Adoption d'une **convention entre la Commune de Walhain et l'Asbl Bas Les Masques relative à la mise à disposition partielle de l'ancien bâtiment de l'école de la Communauté française à Nil**. Ce bâtiment n'ayant plus d'utilité scolaire et la commune en détenant les droits dans le cadre d'un bail emphytéotique pour une durée de 54 ans, l'arrivée de cette ASBL à Nil et son souhait d'y louer les bâtiments est une opportunité d'y faire des travaux. Les créneaux horaires restant libres d'occupation seront par ailleurs accessibles à toutes les autres associations de la commune qui en feraient la demande.



LES MIDIS DES AÎNÉ.S



Se rencontrer, prendre des nouvelles des uns et des autres, se distraire... tout cela autour d'un repas dans une ambiance conviviale, voilà une idée qui en séduira plus d'un et plus d'une ! Concrètement, ces Midis se dérouleront les jeudis 21 octobre et 16 décembre, de 12h00 à 14h00 dans la Salle des Boscailles (buvette de foot). Au menu : potage - crêpes salées et/ou sucrées selon les affinités. Cela vous tente ? Alors, rendez-vous ce jeudi 21 octobre ! Inscription souhaitée pour le 13 octobre : Anne Delestienne : 010/65.32.76- anne.delestienne@walhain.be. Si vous souhaitez que quelqu'un vous accompagne pour l'aller et/ou le retour, signalez-le au moment de vous inscrire en indiquant vos coordonnées. Ceci est une initiative du Conseil consultatif des aînés, de la Commune et de l'association Bras dessus Bras dessous.

BOITES JAUNES "SENIOR FOCUS"



Je ressemble à une boîte à œufs et je trouve facilement place dans un frigo. Je renferme de précieux renseignements sur la santé de mon propriétaire. Les services de secours peuvent me trouver rapidement car ils savent où l'on m'a rangée.

Je suis gratuite...

Qui suis-je ? La petite boîte jaune pardi !

Elle concerne les plus de 65 ans et les personnes souffrant d'un handicap ou d'une maladie grave.

C'est un petit objet qui ne prend pas beaucoup de place et qui peut parfois être d'un grand secours en cas d'urgence.

Vous en avez déjà une ?

- Alors, n'oubliez pas de mettre à jour le(s) document(s) qui se trouve(nt) à l'intérieur (la fiche de suivi médical et la fiche de disparition)
- Les fiches vierges sont téléchargeables sur notre site internet www.walhain.be ou disponibles sur simple demande au guichet du service Population.

Vous n'en avez pas encore ?

- Rendez-vous au guichet population durant les heures d'ouverture pour la récupérer.
- Si vous ne pouvez pas vous déplacer, contactez l'Administration communale.

Plus d'informations : Contact Aînés : 010/65.32.76 - anne.delestienne@walhain.be



ONE TWO FRUITS !

Grâce à vous, les fruits de nos jardins ne mûriront pas pour des prunes !

Les associations Carottes Sauvages, Potawal et TWist s'associent autour d'un projet de valorisation des fruits non consommés : ONE TWO FRUITS !

Pour mener ce projet avec fruit, elles font appel à vous !

1. Avis de recherche de fruits à récolter

Pommes, poires, prunes, cerises, groseilles, framboises, noix, noisettes, ...

Si vous avez chez vous un arbre fruitier dont vous n'utilisez pas les fruits, nous viendrons volontiers les récolter gratuitement. Prenez contact avec nous !

Les fruits récoltés nous permettront de presser du jus et de le déguster lors d'une grande fête des fruits ouverte à tous au mois de décembre.

2. Appel à témoignages et souvenirs

Si vous avez une anecdote à raconter, une recette typique de Walhain à partager, une photo illustrant la récolte, le pressage, la confection de confitures, tartes et autres délices et leur dégustation, voire encore des objets typiques utilisés pour les recettes fruitées, contactez-nous !

Mettez-nous l'eau à la bouche ! Ce projet est ouvert à tous. Si vous êtes intéressé, rejoignez-nous !

Contact : walhainfruits@gmail.com ou 0495/63.61.18 (Julie)

3. Appel à vous pour venir récolter les fruits

Les 3, 10 et 17 octobre prochains auront lieu les récoltes principales des fruits.

Venez rejoindre nos équipes de cueilleurs bénévoles. Toute aide est bienvenue, même pour une heure !

Un tout grand merci d'avance.

Tourisme & Patrimoine

PARTEZ À LA CHASSE AUX TRÉSORS ET (RE)DÉCOUVREZ WALHAIN !

Totemus, vous connaissez ? C'est la nouvelle application tendance, pour découvrir une région et son patrimoine de manière ludique !

A Walhain, Totemus vous propose une chasse aux trésors de 7 km sur les traces du Château oublié !



De chapelles en potales, sur les traces du château oublié

Située au centre géographique de la Belgique, Walhain est une commune de la Hesbaye brabançonne. Son paysage se compose de vastes plaines au relief légèrement ondulé. Ses riches terres limoneuses sont essentiellement dévolues à la culture. L'ensemble du territoire est arrosé par le Hain (dénommé Nil, en aval). Si cette nature calme et bucolique est agréable à sillonner, elle regorge également de trésors historiques et patrimoniaux (dont un château féodal, un riche passé religieux comme en témoignent les nombreuses chapelles, potales et églises, de grandes et belles fermes hesbignonnes, ...), une multitude de découvertes à réaliser au cours de cette balade.

Comment jouer ?

La chasse est 100 % gratuite ! Pour participer, téléchargez l'application TOTEMUS sur votre smartphone et amusez-vous !

Informations pratiques :

- Point de départ : Administration communale de Walhain (Place communale, 1)
- Par temps humide, certains passages sont susceptibles d'être boueux et glissants. Nous vous conseillons de vous munir de chaussures adéquates.
- Parkings à proximité de l'Administration communale.

Plus d'informations : www.walhain.be ou auprès du service animation.

REPRISE DES SPORTS & AUTRES ACTIVITÉS

C'est l'heure de la rentrée sportive et culturelle ! Une multitude d'activités s'offrent à vous et vos enfants à Walhain. Pour visualiser l'ensemble des clubs sportifs et associations de Walhain, rendez-vous sur notre site www.walhain.be > Loisirs. Pour les enfants, nous vous invitons à lire la brochure ATL reprenant les associations culturelles et sportives proposant des animations pour les 3-12 ans. Cette brochure est disponible sur notre site internet (www.walhain.be > Ma commune > Education > Accueil Temps Libre pour les enfants) ainsi qu'à l'accueil de la maison communale. Ci-dessous, vous trouverez une sélection de différents sports et autres activités organisées chez nous. D'autres activités seront présentées dans nos numéros suivants. N'hésitez pas à nous contacter.

JE COURS POUR MA FORME

Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé ! JCPMF est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors, tout le monde est le bienvenu ! Pas besoin d'être sportif. Pas besoin de savoir courir. La formation débute du niveau zéro !

Compte tenu du succès que rencontre cette organisation, la Commune poursuit sa participation à l'opération « Je cours pour ma forme ». Une nouveauté cette année, 4 niveaux au lieu de 3 : 0-5 km pour les débutants ; 5-7 km et 8-10 km pour celles et ceux s'étant déjà essayé à la course et qui souhaitent s'améliorer tout en faisant un passage en douceur vers le groupe 10-15 ; 10-15 km pour les plus expérimentés.



Les séances se déroulent **1 fois par semaine (le lundi à 19h)** à partir du 13 septembre 2021 pendant trois mois. Point de départ : **la salle communale « Les Cortils »** (buvette du football) à Tourinnes-Saint-Lambert, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. **Inscriptions via le formulaire en ligne (www.walhain.be) jusqu'au 30 septembre 2021.**

Plus d'informations : service Animation : 010/65.32.16 - animation@walhain.be

YOGA



Reprise des cours de yoga en présentiel avec Anne Van Rymenam (professeur diplômée).

Les cours s'adressent à tous dans la conscience du corps et de la respiration afin de vivre le yoga comme un moment privilégié d'abandon du stress.

Nouveau : cours le jeudi (de 10h à 11h10 - de 17h30 à 18h40 - de 19h à 20h10) chez KAMPANA (grande salle aérée de 80m2) Rue de la Station, 95 à 1457 Walhain

Prix de 10 € à 12 € la séance, si abonnement à l'année ou par trimestre.

Possibilité de séances individuelles-yoga thérapeutique et de cours en ligne via zoom.

Plus d'informations : INSPIRONS asbl - 0478/51.01.05 - annevanrymenam@gmail.com

LES CROQU'NOTES

L'école de musique les Croqu'notes vous propose des cours de musique pour les enfants et les adultes tout au long de l'année ainsi que des séances d'éveil musical pour les enfants à partir de 4 ans.

Piano - chant - éveil musical - violon - guitare - basse - flûte - batterie - saxophone - etc.

Les professeurs adaptent le répertoire en fonction du niveau et des envies des élèves qu'ils soient débutants ou avancés.

Plus d'informations : croqu_notes@hotmail.com - 0497/02.10.27



ATELIER "ET AU MILIEU BRILLE UNE ÉTOILE"

L'atelier « Et au milieu brille une étoile » réouvre ses portes à Walhain !

Reprise dès septembre (semaine du 13/09). Inscrivez-vous sans tarder pour réserver votre place. Groupes de 6 personnes maximum dans un espace de 65 m2 : Rue de Libersart, 1 à 1457 Walhain.

- Ateliers réguliers de couture pour adultes : 38€/atelier. Inscription par trimestre. Groupe 1 : Lundi 9h30-12h30. Groupe 2 : Mardi 18h30-21h30. Groupe 3 : Vendredi 10h-13h. Groupe 4 : Samedi 10h-13h (1x/mois). Groupe 5 : Dimanche 13h30-16h30 (1x/mois)
- Ateliers réguliers de couture pour ados et enfants (8+) : 26€/atelier. Inscription par trimestre. Mercredi 14h-16h.
- Ateliers thématiques parent/enfant -> couture ou pâtisserie : 96€/atelier pour le duo. Samedi 9h30-13h (1x/mois)

En couture, venez avec votre projet, vos envies. Prenez votre tissu s'il s'agit de vêtements ou d'un projet nécessitant plus qu'un coupon de 50x50cm. Une palette de choix de tissus est toutefois en vente à l'atelier.

Pour celles et ceux qui débutent et souhaitent faire de petits projets évolutifs, les coupons de tissus 50x50 sont mis à votre disposition gratuitement (1 coupon/pers/atelier).

Vous débutez en couture et souhaitez progresser ? Un programme vous sera proposé et vous permettra d'évoluer de projets faciles aux plus complexes.

Plus d'informations : Kayobotsi Edith - 0477/97.62.51- www.etaumilieubrilleuneetoile.be - Facebook : Et au milieu brille une étoile

G-FIT DANCE



G Fit Dance ASBL organise des cours de DANSE pour enfants à partir de 4 ans, ados et adultes : Girly, Hip Hop, Street Jazz, Contempo Urbain, Ragga,...

Mais aussi des cours de FITNESS : Zumba, Step Fun, Tonification, Swiss-Ball,...

Cours pour tous les niveaux dans une ambiance bienveillante et familiale avec des professeurs chevronnés et passionnés. Les cours se donnent à la salle du Seuciau (Chaussée de Namur, 25 à 1457 Walhain) les lundi, mardi, mercredi et jeudi. Plus d'informations : Gene FRANCAERT - 0475/93.18.20 - gfitdance@gmail.com - www.gfitdance.be

LES ATELIERS DU JEU D'ÉCHECS

Les séances de cours d'échecs reprennent dès le 11 septembre à la salle Bia Bouquet, 12 à Walhain, 2 fois par mois : les 2ème et 4ème samedi du mois de 10h à 12h.

S'amuser aux échecs, se préparer pour diverses compétitions à venir, participer à des tournois « en interne », s'améliorer grâce aux cours à thèmes, etc...

Plus d'informations : 0472/72.59.96 - lesateliersdujeudechecs@gmail.com

TENNIS DE TABLE

Tout le monde peut venir au club pour trouver son bonheur : animation et découverte pour jeunes et moins jeunes, perfectionnement pour les plus mordus et motivés, loisirs pour ceux désirant juste « taper la balle », compétitions pour les plus ambitieux, etc.

Les entraînements sont divisés en plusieurs catégories (en fonction de l'âge) dans la salle de gym de l'école « Le bon départ » à Nil-Saint-Vincent :

- 2 à 5 ans (psychomotricité axée tennis de table) le mardi de 17h30 à 18h30
- Adultes (17 à 99 ans) le lundi après 20h00
- 6 à 16 ans : les lundis et jeudis de 17h00 à 18h30. Pour ceux ayant un peu plus d'expérience, des séances d'initiation se donnent également les lundis et jeudis de 18h30 à 20h00. Pour les jeunes désirant jouer en interclubs, un entraînement supplémentaire est proposé.



N'hésitez pas à nous rejoindre pour une séance d'essai gratuite !

Plus d'informations : Pieter-Paul Van Laere - 0470/80.85.32 - pp@ctttourinnes.be - www.ctttourinnes.be et notre page Facebook.

DANSE EN CERCLE



Danses « en cercle », dans la tradition folklorique. La plupart des danses sont faciles et d'ambiances très variées, des plus enjouées à celles plus méditatives. Le plaisir de la danse et de la rencontre d'autres personnes dans une ambiance amicale. Le 3ème dimanche du mois de 14h30 à 17h30 au « Vieux 9 », rue Bourgmestre Gilisquet, 31 à 1457 Walhain.

Plus d'informations : Catherine INSTALLE-RONSE : 010/65.68.72 - 0497/22.44.40 - ronsecat@gmail.com

IKM - KRAV MAGA

Le krav maga est un système de self-défense créé de façon à ce que chacun puisse se défendre. Cette méthode s'adresse à tous et s'adapte à votre morphologie. Vous ne devez en aucun cas avoir une expérience martiale ou des compétences sportives de haut niveau pour commencer.

Le club dispense 6 cours/semaine à Walhain et accueille de nouveaux membres toute l'année.

Les cours débutants et tous niveaux ont lieu :

- le mardi de 20h à 21h15 au centre sportif (Salle des Boscailles)
- le jeudi de 18h30 à 19h45 au centre sportif (Salle des Boscailles)
- le dimanche de 9h15 à 10h30 sur la nationale (Salle du Seuciau)



Grâce aux techniques basées sur les réflexes et les principes biomécaniques du corps humain, il vous faut peu de temps pour intégrer des techniques de krav maga. En quelques mois à peine, vous commencerez déjà à maîtriser la base.

Venez faire un essai gratuit et découvrez les avantages du krav maga : savoir se défendre et mieux anticiper un conflit, perdre du poids et gagner de la masse musculaire, pouvoir gérer son stress et son environnement, booster sa confiance en soi, devenir plus déterminé, avoir plus d'endurance et d'explosivité, tisser des liens sociaux,...

Plus d'informations : Nicolas - 0478/18.60.09 ou sur www.kravdefense.be



YOSEIKAN

Le club d'arts martiaux Yoseikan Walhain, est ravi de pouvoir enfin reprendre ses activités le samedi à la salle « Le Seuciau » (Chaussée de Namur, 25 à 1457 Walhain) de 9h30 à 11h00 entre 10 et 16 ans et de 11h00 à 12h30 pour les autres pratiquants.

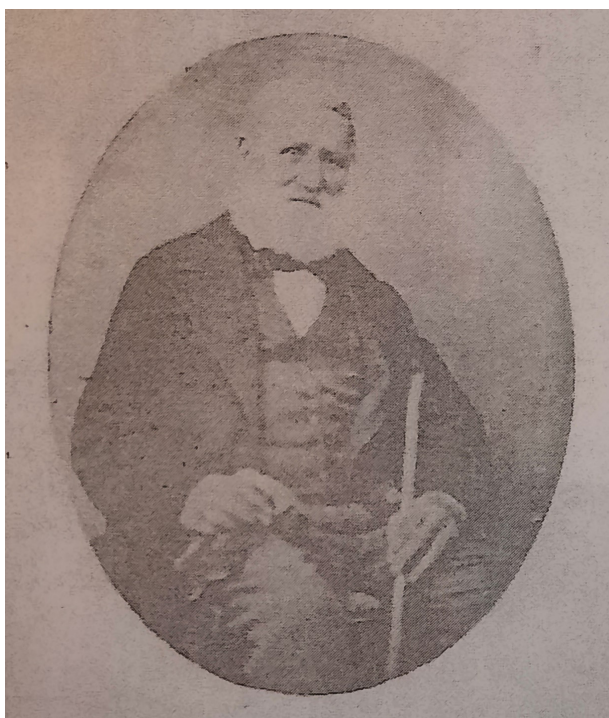
Cours à l'essai gratuits, n'hésitez pas à nous rendre visite.

Plus d'informations : Francis Martin : 0479/79.94.31.

LES PERSONNALITÉS DE NOS VILLAGES

Joseph Hollert

Joseph Hollert naquit le 21 avril 1775 à Vireux-Molhain, village français situé dans le département des Ardennes en région Grand-Est, à quelques encablures de la frontière belge au sud-ouest de Givet. Ses parents sont Charles Albert Hubert Hollert, né en 1748, et Marie-Catherine Collin. Ces derniers se marièrent en 1767 et eurent 9 enfants.



Joseph Hollert fut pharmacien et officier de santé (médecin) au sein de l'armée française. Il participa à l'annexion des territoires belges par les armées françaises en 1794, probablement en suivant les contingents militaires dirigés par le général Pichegru. C'est au cours de ces campagnes militaires qu'il rencontra, à Tournai, sa future épouse Marie-Catherine Covary, née à Tournai le 19 juin 1768.

Après l'annexion des territoires belges le 26 octobre 1795, consécutive à la bataille de Fleurus remportée par les troupes françaises le 26 juin 1794, il devint officier de 1^{ère} classe au secrétariat de la municipalité de Bruxelles en 1796. Un an plus tard, il est muté à Nivelles pour occuper le poste de secrétaire de sous-préfecture. Ce brillant parcours professionnel est certainement la contrepartie des services rendus à la patrie française. C'est à cette période que naquit sa fille unique Victoire-Désirée en 1798.

Son parcours professionnel prend à nouveau un virage car le voici à présent transféré comme secrétaire de la municipalité du canton de Nil-Saint-Martin. Durant cette période, celui-ci devait immanquablement être domicilié à Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin.

De 1802 à 1851, ce fidèle serviteur de la nation française devint notaire, essentiellement à Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin, et pendant une courte période s'étendant de 1810 à 1818 à Walhain-Saint-Paul. Dans son village d'adoption, ce personnage jouit d'une grande notoriété en cumulant des fonctions prestigieuses : ancien secrétaire du canton, notaire, médecin. Parmi ses nombreuses activités, ajoutons encore celle de marchand de vins.

Lorsqu'il reprit l'étude du notaire Joris à Walhain-Saint-Paul entre 1810 et 1818, le notaire Hollert vint résider à la ferme Marette. C'est à ce moment qu'il passa à la postérité suite aux événements du 18 juin 1815. Durant la matinée de cette journée mémorable, notre notaire reçut le maréchal Grouchy et le général Gérard chez lui pour leur fournir des précisions relatives au passage des troupes prussiennes quelques heures plus tôt. La tradition populaire relatera postérieurement que les trois convives mangèrent des fraises à l'ombre d'un kioske dans le jardin de la ferme... Tradition fantaisiste à laquelle on imputera, parmi d'autres motifs, la défaite de Napoléon à Waterloo, étant donné que les troupes de Grouchy n'y arriveront jamais suite à cette dégustation de fraises bien trop longue.

En 1850, Joseph Hollert est signalé comme notaire royal, domicilié à Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin. Un an plus tard, celui-ci cessa définitivement ses fonctions notariales et remit son étude à son petit-fils Alexandre Ferdinand Gislain qui lui succédera à ce poste jusqu'en 1882.

Joseph Hollert décéda à son domicile le 26 mai 1861 à l'âge de 86 ans et fut inhumé le 29 du même mois dans le cimetière de Nil-Saint-Vincent.

LES JEUNES ONT FAIT LA FÊTE CE 4 SEPTEMBRE !

Le projet du Conseil communal des enfants de cette année, coordonné par Julie Pire, était d'organiser une grande journée dédiée aux jeunes mais également d'installer un skatepark durant un mois sur le site des Cortils.

Ce 4 septembre 2021, l'ambiance était au rendez-vous : atelier « comment faire un cartable » et tri des déchets organisé par Twist, initiation au tennis de table, animation de magie, cirque et grimage... nous avons également eu la chance d'avoir une démo de skate avec un rider professionnel.

Un beau moment de convivialité et de partage par et pour les jeunes de Walhain !
Merci au Conseil communal des enfants !



ÉTÉ SOLIDAIRE 2021

NETTOYAGE DES CIMETIÈRES ET SPIRALE AROMATIQUE



L'opération « Été solidaire » permet à des jeunes de réaliser des travaux d'utilité publique et de rendre des services à la population pendant les vacances d'été.

Les objectifs sont multiples :

- Inciter les jeunes à améliorer, embellir et valoriser leur quartier et leur environnement, sur le territoire de la commune ;
- Promouvoir ou renforcer leur solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté et favoriser les liens intergénérationnels, particulièrement avec les personnes âgées ;
- Permettre aux jeunes d'effectuer ou de découvrir un travail valorisant.

Cette année, durant la 1^{ère} quinzaine du mois d'août, 9 étudiants ont réalisé le nettoyage des cimetières de Nil, de Tourinnes et de Walhain. Ils ont également construit une spirale aromatique à l'arrière du cimetière de Nil-Saint-Vincent ainsi que d'autres petits travaux en aide aux ouvriers communaux.

Merci et bravo à Lansana, Astianax, Louise, Alix, Aloys, Thomas, Aloïs, Clara, Sara et leur encadrante Virginie !

DU NOUVEAU POUR LES AGENCES LOCALES POUR L'EMPLOI

Courant juillet 2021, le Gouvernement wallon a adopté un ensemble de modifications réglementaires concernant le dispositif des ALE et élargissant les conditions d'éligibilité.

Ces changements importants étaient attendus par les responsables d'agence, les conseils d'administration mais également les demandeurs d'emploi de moins de 45 ans !

En effet, jusqu'au début 2021 et la mise en place de mesures provisoires en réponse à la crise sanitaire, les demandeurs d'emploi de moins de 45 ans devaient prétendre à 24 mois d'inscription en tant que « chômeurs complets indemnisés », délai trop long et décourageant pour nombre d'entre eux !

D'autres part, le plafond mensuel en fonction des activités variait de 45h à 70h et le plafond annuel s'élevait à 630h toutes activités confondues.

Les changements adoptés sont les suivants :

Conditions d'éligibilité

La personne qui répond aux conditions cumulatives suivantes peut s'inscrire en ALE :

1. être inscrite depuis au moins douze mois en tant que demandeur d'emploi inoccupé auprès du FOREM ;
2. bénéficiaire d'allocations de chômage, d'insertion ou de sauvegarde ou bénéficiaire du revenu d'intégration sociale ou de l'aide sociale financière.

Ces mesures sont pérennes.

Plafond mensuel d'heures

Le nombre maximum d'heures d'activités qui peuvent être prestées par le travailleur ALE est fixé à 70 heures par mois. Le plafond annuel des 630 heures prestées reste inchangé.

Cette mesure est applicable jusqu'au 31 décembre 2021.

Ce qui ne change pas :

1. Les chômeurs complets indemnisés de 45 ans et plus peuvent s'inscrire en ALE dès 6 mois d'inscription en tant que demandeurs d'emploi.
2. Les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) peuvent s'inscrire en ALE sur base volontaire sans critère de temps et avec l'appui de leur agent d'insertion.

Vous êtes demandeur d'emploi ou bénéficiaire du RIS et vous répondez aux conditions énoncées ci-dessus ?

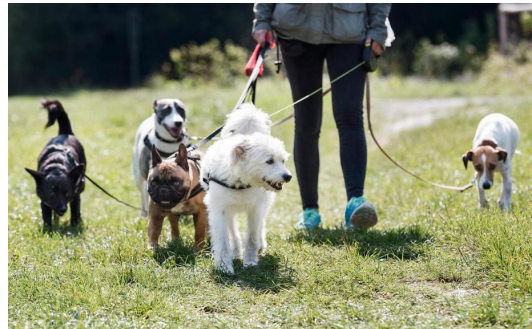
Vous souhaitez donner un coup de main en jardinage, bricolage ou d'autres activités au niveau local ?

Vous avez l'envie de renouer avec les gens de votre commune et de renforcer le maillage d'entraide et de solidarité ?

Contactez l'ALE de Walhain au 0483/13.37.12 ou sur walhain.ale@gmail.com et parlons-en ensemble ! A bientôt !



Agence Locale pour l'Emploi



Cohésion sociale

LE "BELFIUS VIVA FOR LIFE TOUR" À WALHAIN

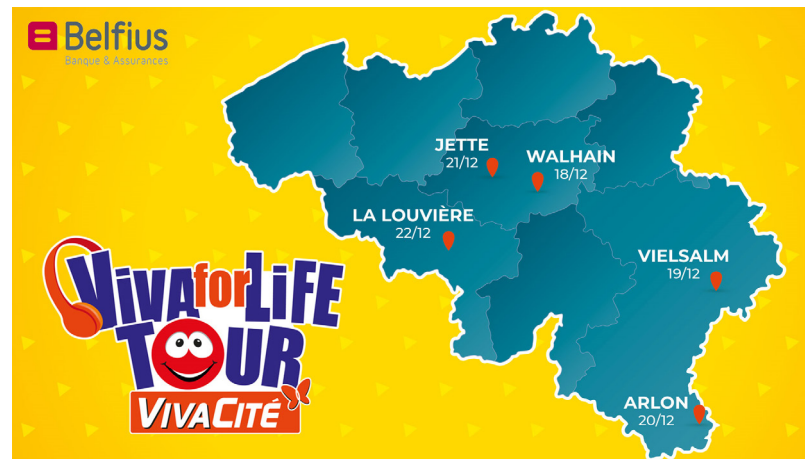


En 2013, la radio VivaCité lançait une opération maintenant bien connue de tous : « Viva for Life », au profit de la petite enfance en situation de pauvreté.

Le concept de ce projet consiste à enfermer dans un cube en verre, sur une place publique, durant 6 jours et 6 nuits, 3 animateurs de la chaîne radio qui ne pourront manger aucun aliment solide. Il se relayent durant 144 heures pour une émission en direct.

La cause est forte : 25 % des jeunes vivant en Wallonie sont concernés par une situation de pauvreté. Cela entraîne des impacts sur toutes les dimensions de la vie d'un enfant tout en créant des inégalités tant au niveau de la santé que du logement, des loisirs, de l'enseignement...

« Viva for Life » est là pour attirer l'attention de chacun et récolter une somme d'argent qui permettra d'encourager les actions en faveur de cette cause.



En complément à cette action, le bus du « Belfius Viva for Life Tour » circulera dans 5 villes wallonnes, le 18, 19, 20, 21 et 22 décembre 2021. Walhain a été sélectionnée !

Concrètement, ce samedi 18 décembre 2021, nous accueillerons le bus lors du marché de Noël des écoles communales. Chaque association, comité, asbl, quartier, citoyen voulant apporter sa contribution en mettant en place un défi est le bienvenu. La nature du défi est multiple : sportif, familial, culturel, gastronomique, défis fous... Laissez votre créativité s'exprimer ! Vous serez accueillis par l'équipe du bus « Belfius Viva for Life Tour » le 18 décembre 2021, afin de remettre votre don.

Plus d'informations : Anne Delestienne - anne.delestienne@walhain.be - 010/65.32.76.

L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE À VOTRE DISPOSITION !



Dès le 3 octobre 2021, l'Espace Publique Numérique de Walhain sera à nouveau ouvert à toutes personnes souhaitant se former ou se spécialiser à l'outil informatique (ordinateur et tablette) : formation Windows, protection des données, recherche internet, application Covid, réseaux sociaux ... quel que soit votre niveau ou vos difficultés, vos questions trouveront des réponses.

Quand ? Mercredi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Où ? Espace Saint-Anne, rue chapelle Sainte-Anne, 12 à Walhain.

Inscription souhaitée au 010/658933 ou epn@walhain.be

Informations disponibles sur www.walhain.be/epn



PROGRAMME

D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

Depuis le 9 août dernier, vous avez pu constater que les **rues des Hayettes ainsi que du Weya** sont en travaux.

Ces travaux faisant partie du Plan d'investissement communal 2019-2021, consistent en l'entretien de la voirie et notamment en la réfection du revêtement asphaltique et le remplacement partiel du coffre existant.

Ces travaux devraient durer 28 jours ouvrables en fonction des conditions climatiques, la fin de ceux-ci étant prévue le 17 septembre 2021. Afin de pouvoir laisser un accès aux habitations, ces travaux ont été divisés en 5 phases.

La première phase (09/08-16/08) concernait la réfection de la voirie des deux côtés de la rue du Weya.

La phase n°2 (17/08-26/08) concernait le tronçon du n°21 de la rue des Hayettes jusqu'à l'entrée de l'agglomération (cousin berlinois) et visait le remplacement de la fondation ainsi que d'éléments linéaires. La troisième phase (26/08-31/08) concernait la réfection de la voirie ainsi que la pose d'avaloirs du tronçon de la rue des Hayettes n°31 jusqu'à la moitié du carrefour avec la rue du Weya.

La phase 4 (01/09-08/09) concerne le tronçon de la rue des Hayettes à la moitié du carrefour avec la rue du Weya jusqu'à la Chaussée de Namur, pour la mise à niveau des avaloirs et la pose de bitume.

Lors de la dernière phase, il y aura une interdiction complète de circulation dans l'entièreté de la rue (du carrefour avec la RN4 au carrefour avec la rue du Warichet) pour la pose du tapis et de l'enduit. L'entreprise en charge du chantier, TRBA, communiquera 48h à l'avance la date précise de la fermeture.

La dernière rue concernée par la phase II du PIC 2019-2021 est la **Rue de Libersart**. Les travaux consistent à remplacer le tapis asphaltique, induire l'effet de porte accompagné du cousin berlinois à l'approche du carrefour avec la rue des Tumulus, à remplacer et mettre à niveau les filets d'eau, et ce, pour le tronçon compris entre le carrefour avec la rue des Tumulus et la N243a. Ceux-ci devraient débuter mi-septembre en fonction de l'avancement des travaux de la Rue des Hayettes.

DOSSIER SPÉCIAL INONDATIONS



Comme beaucoup de communes du Brabant Wallon, Walhain n'a pas été épargnée par les coulées de boue et les inondations durant ces mois de juin et juillet 2021.

A plusieurs reprises, de nombreuses rues ont dû être fermées à la circulation. Plus de 1.000 sacs de sable ont été mis à la disposition de nos riverains. Des ballots de paille ont été placés à différents endroits avec l'aide d'agriculteurs afin de réduire l'impact des coulées de boue. De nombreux riverains ont apporté leur aide à leurs voisins. Une solidarité s'est en effet rapidement mise en place

que ce soit pour aider à évacuer, nettoyer, prêter des pompes, organiser des activités pour les enfants, loger les riverains les plus touchés,... L'ensemble des services communaux se sont associés afin de recueillir les différentes demandes, de les coordonner et venir en aide le plus rapidement possible.

Après chaque épisode, nos équipes sont intervenues pour remettre en état les voiries en collaboration, entre autres, avec les services de secours, des riverains, des entrepreneurs et des agriculteurs.

Les dégâts constatés sur le terrain et communiqués par l'ensemble des riverains ont été répertoriés et envoyés au Cabinet du Gouverneur ainsi qu'à la Région Wallonne. Nous avons également ouvert plusieurs dossiers de demandes de reconnaissance auprès du Fonds des Calamités naturelles. A ce stade, seule la procédure concernant les épisodes des 14-15-16 juillet a abouti. Pour rappel, suite à l'arrêté officiel publié le 3 août dernier, chaque citoyen touché lors de ces épisodes peut compléter un formulaire de demande d'aide à la réparation auprès du Fonds des Calamités (plus d'informations : voir article page 18). Nous vous tiendrons informés de l'évolution des autres demandes reconnaissances introduites.



La Commune tient à remercier l'ensemble des services de secours (pompiers, Croix Rouge, services de police, protection civile, ...) pour leur aide précieuse et leur collaboration durant cette période difficile.

Nous remercions également tous les riverains qui ont apporté leur aide pendant ces épisodes particulièrement complexes tant sur le plan matériel que psychologique. Merci également aux entrepreneurs et aux agriculteurs qui ont apporté leur appui précieux à nos services dans le cadre de la lutte contre les impacts de ces événements climatiques.

Nous tenons enfin à mettre en avant et à remercier chaleureusement nos ouvriers et l'ensemble des services de l'administration communale et du CPAS pour le travail accompli et pour leur disponibilité au cours de ces inondations. Un travail très conséquent s'ajoutant aux tâches quotidiennes qui a provoqué un retard indéniable dans le planning de nos différents services.

DOSSIER SPÉCIAL INONDATIONS

WALHAIN RETENUE AU FOND DES CALAMITÉS NATURELLES

Les inondations du 14 au 16 juillet 2021 ont été reconnues comme calamités publiques. La commune de Walhain est retenue parmi les communes admises au Fonds des calamités.



FONDS DES CALAMITÉS

Ouverture officielle du dépôt des dossiers

Les Walhinois sont donc invités à introduire leur demande :

- SOIT en complétant le formulaire PDF à télécharger sur le site interieur.wallonie.be qui sera à renvoyer par courrier postal (voir adresse ci-dessous) ou par mail à calamites.interieur@spw.wallonie.be

- SOIT en complétant le formulaire en ligne directement sur le portail Wallonie : interieur.wallonie.be

Les formulaires de demande d'aide à la réparation doivent être introduits auprès du :

SPW Intérieur et Action sociale- Service régional des calamités
Avenue du Gouverneur Bovesse, 100
5100 Namur (Jambes)

Date limite pour rentrer les dossiers : 30 novembre 2021.

Plus d'informations : www.walhain.be ou auprès du Service environnement : 010/65.32.79- environnement@walhain.be

LES INONDATIONS EN QUELQUES CHIFFRES...

- 130 tonnes de terre déplacée
- 720 habitations impactées
- 3 habitations totalement sinistrées
- 5 commerces sinistrés
- Plus de 20 exploitants agricoles impactés gravement
- 52 rues inondées et couvertes de boue
- Plus de 1.000 débouchages d'avaloirs
- 8400 kilos de paille en ballots de 200 kilos pour barrer et filtrer l'eau boueuse en urgence (dont plusieurs pour empêcher le passage de ceux qui ne respectaient pas la fermeture de voirie et roulaient dans un champ de céréales !)
- De nombreux échanges d'information et de photos
- 6 dossiers calamités
- ...

Les conséquences matérielles, financières et psychologiques de ces événements ne sont malheureusement pas terminées, ni pour le privé, ni pour la Commune.

Tout cela résulte de :

- Plus d'une dizaine d'orages avec pluies intenses entraînant des coulées d'eau boueuse
- Plusieurs épisodes avec jusqu'à 80 litres/m² en 60 minutes
- Et 2 jours de pluie diluvienne entraînant le débordement des cours d'eau et la remontée des nappes phréatiques jusqu'à fleur de sol



PLAN D' ACTIONS INONDATIONS

Comment Walhain envisage la prévention des inondations ?

Depuis plusieurs années, la Commune participe activement au plan P.A.R.I.S. destiné à planifier les actions de prévention en lien avec la Province, le Contrat de Rivière Dyle-Gette et la Région Wallonne. La Commune collabore également avec la cellule GISER (Gestion Intégrée Sol - Erosion - Ruissellement) pour son expertise en Gestion des inondations par ruissellement. Enfin, elle assure annuellement avec la province la visite des cours d'eau pour évaluer leur état et relever les travaux d'entretien ou de réparation à réaliser. Ces collaborations seront bien entendu poursuivies et renforcées.

Au début de la présente mandature, la Commune a obtenu des financements provinciaux pour réaliser deux ouvrages de réduction des ruissellements de coulée de boue, l'un à Perbais (Rue des Prés Communs) et l'autre à Alvaux (Rue Champ Genister).

Suite aux événements qui ont frappé notre territoire en juin et juillet 2021, la Commune de Walhain a décidé de mettre en place un Groupe de travail composé de membres du Collège et de l'Administration. Il a fait et fera appel aux expertises nécessaires à la bonne compréhension des phénomènes que nous vivons et à la définition des mesures les plus efficaces à prendre à court, à moyen et à long terme.

Plusieurs décisions ont déjà été prises. Le Collège a notamment décidé, en date du 29 juillet dernier, de geler les projets immobiliers en écart au schéma de structure actuel et/ou localisés dans des zones d'intérêt en matière de gestion des eaux de ruissellement/d'inondations. Ce gel s'inscrit dans le cadre de la révision actuelle de notre Schéma de développement communal qui devra intégrer de manière prioritaire la problématique des ruissellements et des débordements.

Le Groupe de travail analyse de manière approfondie tous les avis, photos et vidéos récoltés auprès des riverains et, entre autres, les avis de cellule GISER émis pour les différents sites de notre commune qui ont été concernés par les phénomènes de ruissellements et de débordements observés depuis cet été. En fonction du besoin, des avis spécifiques sont sollicités auprès de la cellule GISER.

Cette analyse approfondie nous permet d'identifier les pistes d'actions pour chaque site. Ces pistes d'actions seront présentées aux riverains des quartiers le plus concernés pour avis et, le cas échéant, identification de pistes alternatives. Ces réunions sont actuellement en cours.

Si une première version du Plan d'actions élaboré pour l'ensemble de notre territoire sera présentée au Conseil communal de septembre, les premières mesures, budgétées et planifiées, seront bien entendu lancées avant la tenue de cette prochaine réunion du Conseil communal.

Les mesures envisagées intégreront :

- Des aménagements de voiries visant la retenue et la meilleure évacuation des coulées/eaux (buttes/barrages, inflexions, grilles/avaloirs,...)
- Le développement d'un réseau de bassins de rétention/bassin d'orages : optimisation des sites existants, commande d'études sur des sites de rétention « naturels » et demande de création d'un bassin d'orage pour les eaux de l'autoroute
- La réalisation d'investissements au niveau des cultures en collaboration avec les agriculteurs concernés (installation de fascines, de bandes enherbées, plantation de haies, taille des cultures, ...)
- L'amélioration/optimisation de la stratégie de curage des cours d'eau
- Aménagement du territoire/urbanisme :
 - o Préservation des zones humides
 - o Prise en compte stricte des avis du GISER
 - o Intégration forte de la thématique coulées/inondations au sein de la révision en cours de notre Schéma de développement communal
- Mise en place d'un système de soutien de la population à la réalisation d'aménagements privés de lutte contre les coulées/inondations

Un courrier a par ailleurs été envoyé à l'ensemble des agriculteurs exploitant des terres sur notre territoire leur demandant de nous communiquer les cultures envisagées pour la saison culturale 2021-2022. Cette collecte d'infos a pour objectifs d'identifier les potentielles zones à risque et de définir, en collaboration avec les agriculteurs concernés, les mesures de préventions les plus adéquates.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de l'élaboration et de la mise en œuvre de ce Plan d'actions.



Afin de compléter notre vision et notre compréhension des événements de cet été, nous faisons appel à votre collaboration en répondant au questionnaire disponible sur notre site internet et en exemplaire papier auprès du service environnement, au guichet de l'Administration communale ou via la page suivante.

Plus d'informations : Service environnement - 010/65.32.79
- environnement@walhain.be

DOSSIER SPÉCIAL INONDATIONS

INVENTAIRE DES HABITATIONS ET RUES SINISTRÉES PAR LES COULÉES ET INONDATIONS DE CET ÉTÉ

Suite aux intempéries des mois juin et juillet 2021, la Commune de Walhain sollicite votre collaboration afin de compléter notre vision et notre compréhension de ces événements.

Cette nouvelle collecte d'informations vient compléter nos observations de terrain ainsi que les informations que vous nous avez déjà communiquées soit spontanément soit via un sondage précédent.

Sur la base des informations communiquées, de nouvelles visites sur le terrain ou réunions avec les riverains concernés seront organisées.

Coordonnées :

- Nom et prénom :
- Adresse mail :
- Numéro de téléphone :

1. La localisation des dégâts : rue + numéro d'habitation + entité :
2. La date des événements :
3. La cause des inondations :
 - Raison 1 : inondation par ruissellement simple
 - Raison 2 : inondation par ruissellement ou coulées boueuses au départ de terres agricoles
 - Raison 3 : inondation par refoulement du réseau d'égouttage
 - Raison 4 : inondation par débordement de ruisseau
 - Autre :
4. La nature des dégâts :
 - Catégorie 1 : bâtiment inondé au niveau des caves sans dégâts
 - Catégorie 1 bis : bâtiment inondé au niveau des caves avec dégâts matériels
 - Catégorie 2 : bâtiment inondé au niveau du rez-de-chaussée avec perte du mobilier et/ou électroménager
 - Catégorie 3 : bâtiment totalement sinistré et impossible à occuper
 - Catégorie 4 : propriété inondée sans dégradation au bâtiment
5. Des photos peuvent également être jointes pour illustrer les causes et la nature des dégâts. Celles-ci peuvent être communiquées à l'adresse : info@walhain.be. Merci de préciser votre nom et adresse dans l'e-mail.
6. Accepteriez-vous d'être contacté.e pour identifier dans votre rue la mécanique hydraulique (le parcours de l'eau) et la reporter sur une carte de travail ?

Disclaimer - RGPD : Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Commune de Walhain dans le but de récolter des informations sur les différents sites touchés lors des inondations de juin et juillet 2021.

Elles sont conservées pendant la durée de l'enquête et sont destinées au service environnement (Christine Fouarge : environnement@walhain.be).

Conformément au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Mme Alda, Biyela Matondo : dpo@walhain.be

Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées par ce formulaire, veuillez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Les informations récoltées permettront par ailleurs à la Commune d'identifier le plus précisément possible l'ampleur et l'origine des dégâts occasionnés.

Nous vous invitons à partager cette information autour de vous.

Plus d'informations : www.walhain.be ou auprès du service environnement.

NOS OIGNONS D'ENTRE MOTS

Qui sommes-nous ?

Nos Oignons d'Entre Mots, c'est un projet issu d'un partenariat étroit entre le Service de Santé Mentale Entre Mots d'Ottignies et l'asbl Nos Oignons dans le cadre du Programme wallon de Développement Rural (PwDR) 2014-2020 qui se déploie sur le centre et l'est du Brabant wallon.



A qui s'adresse le projet ?

Il est particulièrement destiné à des personnes qui rencontrent une période de vie compliquée, un burnout ou qui sont animé.e.s par un besoin de recréer du lien avec les métiers de l'agriculture, la nature et le vivant...

Les personnes désireuses de rejoindre la dynamique peuvent être accompagnées par une institution de soin en santé mentale du centre et de l'est du Brabant wallon mais il est aussi tout à fait possible d'adresser une demande directe auprès du SSM Entre Mots via les travailleurs du projet.

Ce projet s'adresse également aux agriculteur.trices.s de cette partie de la province pour qui l'idée d'accueillir au cœur de leurs activités suscite de l'intérêt.



Que proposons-nous ?

Le projet « Nos Oignons d'Entre Mots », qui vise à la diversification des activités agricoles dans le domaine de la santé, organise la rencontre entre des agriculteurs et des personnes en recherche de découvertes ou d'activités régulières en milieu agricole sous forme d'accueils individuels.

Ces accueils visent à proposer des activités stimulantes à des personnes éprouvant le besoin de s'investir dans des activités porteuses de sens, d'un ressourcement et d'un bol d'air au contact de la nature. Le projet permet de se remettre en mouvement et de s'inscrire dans une temporalité liée au rythme de la nature tout en apportant un concours effectif aux activités agricoles aux côtés de l'accueillant.e dans le respect du rythme de chacun.e.

Un accueil qui apporte à chacun.e...

Le projet vise à soutenir ces partenaires agricoles dans leurs activités professionnelles et à reconnaître l'importance de

leurs métiers pour la collectivité tout en proposant d'y ouvrir cet espace d'échanges avec les personnes désireuses de rejoindre une dynamique agricole.

L'esprit est que chacun, participant.e comme accueillant.e, donne et reçoive : du temps, de l'attention, du soutien, des connaissances et de la reconnaissance, des coups de main... Et que ces rencontres constituent pour chacun une source de mieux-être, de valorisation et d'enrichissement relationnel.



Et concrètement ?

Des agricultrices et des agriculteurs accueillent une demi-journée ou une journée complète une à deux fois par semaine un.e participant.e afin qu'ils partagent, au fil des semaines, leurs réalités quotidiennes : maraîchage, soins aux animaux, découvertes en fromagerie, participation aux ensilages, vêlages,...

Ces contacts sont un « plus » pour les agriculteur.trice.s. Ils/elles accueillent les participant.e.s, transmettent leurs savoirs et compétences. En échange ils/elles sont soutenu.e.s par une présence régulière, des coups de main dans une idée de réciprocité.

Les agriculteur.trice.s comme les participant.e.s sont accompagnés par les acteurs du projet « Nos Oignons d'Entre Mots » (rencontres, gestion des points administratifs, suivi des objectifs, ...) tout en veillant à l'intimité et à l'autonomie de chacun.

Tout cela dans une relation proche du bénévolat, encadrée par une convention et les assurances adéquates.

Et pour être plus large...

Outre cette proposition d'expériences individuelles, des ateliers collectifs sont, par ailleurs, organisés par l'asbl Nos Oignons chez plusieurs agriculteur.trice.s du Brabant wallon.

Plus d'informations : Amélie Meyers - Benoît Cession : 0471/66.33.83 - 0473/32.45.03- 010/43.66.66 (secrétariat SSM Entre Mots) - nosoignonsdentremots.be - nosoignons.org

Photos : Grégory Dallemagne

Agenda



CABARET "CHEZ ÉMILE"

Cabaret « Chez Émile » à l'église partagée Saint-Vincent, Place Saint-Vincent, Nil-Saint-Vincent.

Rendez-vous le Vendredi 24 septembre 2021 :

En première partie, nous accueillons la jeune chanteuse-guitariste BINI. Avec douceur et espièglerie, elle nous emmène dans un voyage poétique et musical où, en guitare-voix, elle nous présente des histoires, tantôt drôles, tantôt douces, habitées de personnages que tout le monde connaît d'une façon ou d'une autre : les gens à la gare, sous la pluie ou qui font du yoga. À découvrir absolument !



En deuxième partie : JOHAN DUPONT, pianiste prodige. Il est déjà venu nous subjuger « Chez Émile » avec 4 projets différents : Big Noise, Music 4 a While, Sisters in Crime et le Trio Schmitt-Dupont-Iannello. Aussi à l'aise dans le registre classique que dans le jazz et l'impro, Johan a été bercé par le swing et les musiques de la New Orleans. Cette fois, il viendra en solo nous partager quelques facettes de son immense talent.

Une superbe soirée en perspective !

Cabarets suivants normalement prévus :

- 29 octobre 2021 : Antoine Hénaut
- 10 décembre 2021 : Soirée Spéciale Amnesty : The Minds- A Tribute to Simple Minds
- 28 janvier 2022 : Kùzylarsen
- 25 février 2022 : TriOrganico
- 25 mars 2022 : Ivan Paduart et Patrick Deltenre



Suite à l'évolution incertaine de la pandémie, il nous est impossible de prévoir avec exactitude la tenue de nos prochains cabarets.

Pour recevoir des informations plus précises et directes, veuillez-vous rendre sur notre page facebook : www.facebook.com/CabaretChezEmile ; sur notre site internet : cabaretchezemile.wix.com/cabaret-chez-emile ou en vous abonnant à notre mailing en faisant la demande à l'adresse : cabaretchezemile@gmail.com

Au plaisir de vous retrouver à l'un ou l'autre de nos cabarets, L'équipe du Cabaret « Chez Émile ».



11ÈME CHEMIN D'ARTISTES DE WALHAIN

Toute l'équipe d'Au Fil de l'Art est ravie de vous présenter son 11ème Chemin d'artistes de Walhain qui, cette année, se tiendra en deux lieux : l'église partagée de Nil-Saint-Vincent et la grange de l'abbaye de Lerinnes. Une vingtaine d'artistes exposeront des œuvres de diverses disciplines et techniques. Vous en découvrirez une courte présentation sur notre site : www.aufildelart.be.

Les lieux d'exposition seront accessibles **le samedi 2 octobre de 13h à 18h et le dimanche 3 octobre de 10h à 18h**. La visite est gratuite. Nous vous la souhaitons agréable.

Des ponctuations musicales sont également au programme : Vanessa Gerkens improvisera, au gré de ses sensations face à l'une ou l'autre des œuvres exposées, des mélodies à la harpe celtique ; Gérard Spencer fera vibrer les visiteurs aux sons de son hang ; Marinette Bonnert animera quant à elle les lieux des notes de son accordéon diatonique.

Un drink d'inauguration aura lieu à l'église partagée Saint-Vincent le samedi 2 octobre à 11h en présence des autorités communales et des artistes. Tous les Walhinois et les amis du Fil de l'Art y sont cordialement invités. Par ailleurs, une petite restauration sera disponible au food-truck installé place Saint-Vincent.

Horaire des ponctuations musicales :

- Samedi à 14h30 en l'église Saint-Vincent : Vanessa Gerkens et Gérard Spencer ;
- Dimanche à 15h30 en la grange de l'abbaye de Lerinnes : Vanessa Gerkens et Marinette Bonnert.



BROCANTE DE VÊTEMENTS ENFANTS 0-16 ANS ET JOUETS

Le week-end du 2 et 3 octobre 2021, la Bourse de Walhain organise une brocante de vêtements enfants 0-16 ans et jouets en collaboration avec TWIST à l'école de Walhain-centre (Place communale 2).

PAF : 10 €/emplacement/jour (avec table) en intérieur - 6 € (vous amenez votre matériel : tonnelle, table) en extérieur – 1 seul jour par participant.

Inscription obligatoire jusqu'au 30/9 par mail bourse.walhain.twist@gmail.com



Agenda



4ÈME BALADE GOURMANDE DE PERBAIS

Rendez-vous le 3 octobre 2021 pour une belle balade pédestre d'une dizaine de kilomètres à travers les campagnes et villages de notre belle commune de Walhain. Cette balade rythmée de 6 haltes gourmandes aux saveurs artisanales vous fera découvrir ou redécouvrir les richesses, les curiosités et les jolies fermes de notre région.

Le départ se fait toutes les 30 minutes à partir de 10.30 (et ce jusque 12.30) par petit groupe à l'école de Perbais.

Plus d'infos et inscriptions via www.baladegourmandeperbais.be. Une initiative du comité des parents de l'école de Perbais et du comité des amitiés Perbais-Trentels.



SPECTACLE DE VÉRONIQUE GALLO AU PROFIT DE DOMUS ASBL

Nouveau spectacle au profit de la société Domus, mercredi 20 octobre 2021 à 20h00.

Synopsis

Que se passe-t-il quand les enfants grandissent et que l'on pense enfin tout maîtriser... ? On s'interroge sur nos racines, on apprend encore et encore de nos erreurs de femme et de maman, on se remet en question, on tente de faire taire nos petites voix négatives et surtout, on va vers la vie ! Avec humour et émotion, Véronique Gallo va décortiquer la quarantaine au féminin.

Née en 1976, Véronique Gallo est à la fois humoriste et comédienne. Elle est l'auteure et la créatrice de la série « Vie de mère » diffusée sur Youtube et Téva. La série dépeint avec humour le quotidien d'une maman au milieu d'une famille comme les autres.

A propos de l'asbl Domus

Depuis plus de 30 ans, Domus assiste les patients en fin de vie en Brabant wallon. Elle est ainsi active dans notre commune depuis de nombreuses années. Elle a pour mission d'apporter aux patients en situation de soins palliatifs, à leur famille et à leur entourage la possibilité d'appréhender cette période dans les meilleures conditions possibles. L'équipe de Domus est composée de professionnels de la santé et de bénévoles, tous spécialisés en soins palliatifs.

En pratique :

- Réservation sur lasucriewavre.be/agenda/veronique-gallo
- Catégorie 1 : 42 € (13 rangs du milieu) ou Catégorie 2 : 37 €
- La Sucrerie est accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de prendre contact avec la billetterie au 010/395 350 ou par mail resa@lasucriewavre.be pour réserver un emplacement adapté.

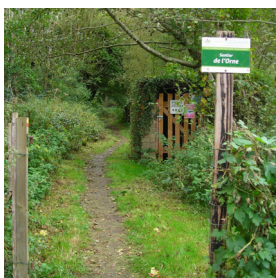


WANITOU - OPERATION TÉLÉVIE

Diverses manifestations sont organisées au profit du Télévie.

Prochaines activités prévues :

- 30 octobre : après midi spectacle (au Fenil)
- 13 novembre : souper (au Fenil)
- 28 novembre : vente de jouets (à l'école de Walhain-centre)



PROMENADES "A VOT'SENTIER"

Rendez-vous le 27 novembre 2021 à Mont-Saint-Guibert. Départ à 14h30, lieu à préciser.

L'organisation des balades est adaptée aux mesures sanitaires du moment.

Si, en plus, vous avez un peu de temps pour nous soutenir activement dans notre travail de sensibilisation à la réhabilitation des sentiers de Walhain, n'hésitez pas à nous contacter !

Une newsletter semestrielle vous tient au courant de l'avancement ou des blocages de nos activités.

Contact : Ekkehard Starck : 0475/31.82.18.

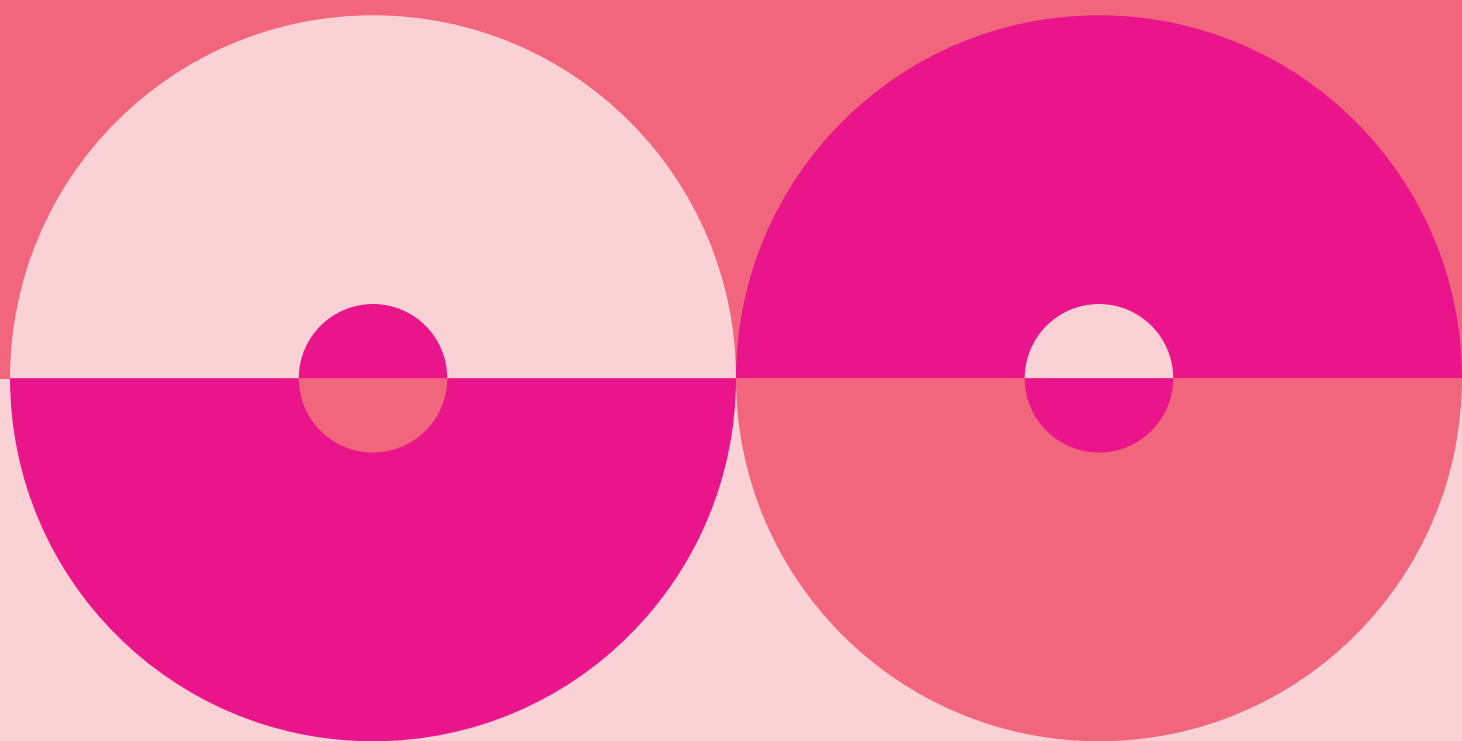


PUBLICATIONS

Vous souhaitez compléter cet agenda ou nous proposer un sujet/article pour nos prochaines publications ? N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : communication@walhain.be.

Merci de tenir compte des dates de parutions disponibles sur notre site : www.walhain.be.

J'PEUX PAS J'AI MAMMO



**Faites
le Mammotest
gratuit**

pour les femmes de 50 à 69 ans

Plus d'informations sur think-pink.be
ccref.org (Wallonie) | bruprev.be (Bruxelles)

Soutenez la lutte contre le cancer du sein
BE57 0015 7587 5235

think  pink